

E.E.P.F.

Commission des Terres
B.P. 113 - Tél. 42.00.29

Paofai - Papeete
TAHITI - MAOHI-NUI - P.F.

DECLARATION FAITE A L'O.N.U

Dans le cadre de la réunion du groupe
De travail sur les peuples autochtones
Par le représentant délégué par la commission
Permanente de l'e.e.p.f. sur la proposition de
Son président de la commission des terres.

GENEVE LE 3 AOUT 1988.

Madame la présidente et les membres du groupe présent,
je vous remercie d'avoir bien voulu me donner la parole à présent.
Je suis originairement venu de MAOHI-NUI plus universellement connu
sous le nom de TAHITI ou de POLYNESIE FRANCAISE.

J'ai l'honneur et le grand privilège de représenter ici
le président de la commission des terres de l'E.E.P.F. qui ne peut
malheureusement pas venir cette fois-ci.

Profitant donc de cette occasion, la commission permanente
de l'E.E.P.F. à travers sa commission des terres vous remercie
d'avoir bien voulu accorder un entretien à son président de la
commission des terres en mai dernier, et d'avoir bien voulu manifester
le désir de voir présent à cette réunion un de ses représentants.

Elle entend aussi adresser ses salutations et ses
remerciements à toutes les organisations ici réunies, pour leurs
déclarations douloureuses et terrifiantes souvent, et pour tous
les efforts qu'elles entreprennent déjà.

Elle vous fait part enfin de ses préoccupations les plus
profondes pour le peuple MAOHI qui ont pris origine il y a déjà
2 siècles presque, lors de la colonisation française plus particulièrement.

Ses préoccupations étant, qu'aujourd'hui, malgré un procédé
de décolonisation apparent mené conjointement par les gouvernements
Français et Maohi (statuts de 1977 et 1984) - malheureusement, l'amour
du pouvoir, du privilège, de l'argent, de la supériorité et de la violence
déguisée a pris racine de plus en plus; et cela aux détriments de
l'amour de la terre, de la mer, de la nature et de l'être Maohi hérités
par le peuple de ses anciens parents.

C'est pourquoi, avec la contribution universelle ici réunie
elle vient de plus bel dénoncer une certaine indifférence continuelle
de la part des gouvernements (celle du gouvernement français en particulier
face à ses interpellations incessantes sur les questions cruciales de la
dénucléarisation, de l'immigration et de la commercialisation de la terre
plus particulièrement. Cette dernière étant effectivement menacée par une
omission progressive du traité signé en 1842 et reconduit en 1880, qui la
protégeait alors.

Maintenant, l'E.E.P.F. qui représente 60% au moins du peuple
et près de 90% au moins d'indigènes en son sein, voudrait encore apprécier
la chance qu'elle a eue d'être la voix du peuple en votre sein aujourd'hui.
Cependant, elle tient vivement aussi à vous rappeler qu'elle travaille
aussi ces mêmes questions avec d'autres organisations (le C.O.E-W.C.C.).
Mais surtout, qu'elle veillera aussi à écouter d'autres voix et à considérer
d'autres actions qui se seront manifestées.

En conclusion, voici tout simplement son témoignage en vue
d'inaugurer sa toute première participation au groupe de travail sur les
peuples autochtones à l'O.N.U., en attendant qu'elle vous fasse parvenir
après son synode de ce mois d'août des informations plus détaillées et
des résolutions plus concrètes concernant ces problèmes MAOHI actuels.

Merci de votre attention toute particulière. IA ORA NA MANAVA.

Or. Joël Here a HOIORE.



W61P 88/0CE.PY7/1